

BRIGNEMONT

Bulletin municipal



Numéro 5 – Octobre 2021

EDITO

Dernièrement, nos chers petits écoliers (de la petite section maternelle au CE2) ont pu partir plusieurs jours en voyage découverte à Arreau, dans les Pyrénées. Ils étaient ravis, les parents aussi. Les plus grands iront prochainement sur le site du lac de Payolle. Depuis le 4 octobre, le protocole sanitaire dans les écoles a été allégé. Nationalement, le taux d'incidence du COVID semble stagnant. Autant de signes encourageants qui laissent espérer un retour à la vie normale pour 2022.

Ainsi, pour bien commencer l'année, nous nous retrouverons à la Salle des Fêtes pour les traditionnels vœux et un moment de convivialité autour de la galette.

Au point de vue communal, les signatures de gros devis préalablement à la hausse significative des matières premières permettront de réaliser l'ensemble des travaux projetés. Ces travaux concernant l'église et la rénovation de l'éclairage public ont débuté et se clôtureront en 2022.

L'année prochaine, d'importants travaux de voirie seront réalisés sur le domaine public et privé de la commune dans le cadre du pool routier auquel s'ajoute des aides exceptionnelles de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans et des fonds de concours.

Le conseil municipal espère mener à terme le projet de réfection de la toiture de la Salle des Fêtes en le couplant à de la production d'énergie durant cette même année.

Il est nécessaire d'entretenir au mieux notre patrimoine afin de le préserver.

Votre maire, Jérôme Boussarot

MAIRIE de BRIGNEMONT

Horaires :

Mardi 13h30 – 17h30

Vendredi 14h - 18h

05.61.85.57.21

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication

Jérôme BOUSSAROT

Rédaction – Mise en page

Commission communication

Impression – Diffusion

Mairie de Brignemont

SOLIDARITÉ

▪ Aide financière pour les conséquences de la sécheresse 2018

Le ministère chargé du logement a déployé un dispositif d'aide financière exceptionnelle pour venir en soutien aux propriétaires disposant d'un faible niveau de ressources et victimes de dégâts majeurs sur le bâti de leur habitation lorsque l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu pour une commune.

Ce dispositif, en vigueur jusqu'au 31 juillet 2021, est **prolongé jusqu'au 31 décembre 2021**, par le décret n° 2021 -1278 du 29 septembre 2021.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le document joint à ce bulletin.

VIE COMMUNALE

▪ Commémoration au monument aux morts

Le 1er week-end d'octobre, comme le veut la tradition, c'est habituellement la fête locale à Brignemont. Mais, cette année encore, en raison des conditions sanitaires liées au COVID 19, la mairie a pris la décision d'annuler la fête locale.

En revanche, les élus avaient donné rendez-vous aux brignemontoises et aux brignemontois, aux responsables des associations, aux élus des communes alentours, au conseiller départemental du canton et aux corps constitués, pour un moment de recueillement au monument aux morts afin d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

Pour la première fois depuis le début de la mandature, Monsieur le Maire, Jérôme BOUSSAROT, a fait une allocution en public.

A l'issue de l'hommage, il a invité toute l'assemblée à un moment convivial autour du verre de l'amitié qui fut très apprécié de toutes et tous.



SERVICE DE PROXIMITE

▪ Distributeur de pain : des débuts satisfaisants

Depuis mi-juillet, est installé sur la place du village un distributeur de pain qui propose toutes sortes de pain frais, tous les jours sauf le lundi, :

- des baguettes (ordinaire, campagne, tradition et duo de blés)
- des flûtes (ordinaire ou campagne)
- des boules de campagne
- des viennoiseries
- des pains spéciaux le dimanche (duo de maïs, pain aux céréales et pain complet)



Après 3 mois de fonctionnement, le boulanger dresse un bilan satisfaisant : comme tout ce qui est nouveau, les deux premiers mois ont été très satisfaisants mais une baisse sensible se fait sentir depuis septembre.

Derrière tous ces produits, il y a des artisans : Patrice CARRECABE et ses deux fils, boulangers à Cologne, originaires de L'isle Jourdain, qui perpétuent une tradition de boulangers-pâtisseries depuis cinq générations. L'aîné des enfants est boulanger depuis 2020. Il a retrouvé dans les archives familiales la recette de la boule de campagne élaborée par son arrière-arrière grand-père, que nous pouvons déguster aujourd'hui. Le plus jeune des fils est actuellement apprenti boulanger.

L'équipe municipale est satisfaite de ces débuts prometteurs et vous invite à tout faire pour que ce nouveau service perdure au bénéfice des habitants comme des personnes de passage.

Des panneaux signalant le distributeur de pain ont été placés sur les différents accès routiers à la commune afin d'informer les personnes de passage de la présence de ce service sur la place du village.

Nul doute que la réouverture prochaine de la D1 pourra également amener de nouveaux clients !



CIMETIERES

▪ Compostage au cimetière du village



A l'approche de la Toussaint, la fréquentation des cimetières devient plus importante car chaque famille vient entretenir et fleurir les tombes.

En prévision des volumes conséquents de végétaux à éliminer, un troisième composteur a été mis en place ces derniers jours car les deux premiers étaient quasiment pleins.

Mme Lavergne, chargée de mission Prévention des déchets à la Communauté de Communes des Hauts Toloans, est venue aider les 2 référentes compostage de l'équipe municipale pour cette mise en place.

Le troisième composteur, installé dans l'allée principale, servira à la maturation du compost jusqu'à complète décomposition tandis que les deux premiers, situés à l'entrée du cimetière, reçoivent les végétaux jetés par les utilisateurs.

Les pots usagés (en terre cuite ou plastique) peuvent être déposés dans la caisse prévue à cet effet pour être réutilisés.

▪ Reprise des concessions funéraires

Constatant que certaines tombes très anciennes se trouvent en état d'abandon, la municipalité a apposé des panneaux sur ces emplacements afin que les familles concernées se manifestent. Une cinquantaine de tombes sont concernées au village et à Saint Menne.

Il s'agit de la première étape permettant une reprise éventuelle des concessions funéraires qui pourra intervenir au terme de la procédure engagée en l'absence de manifestation des familles.



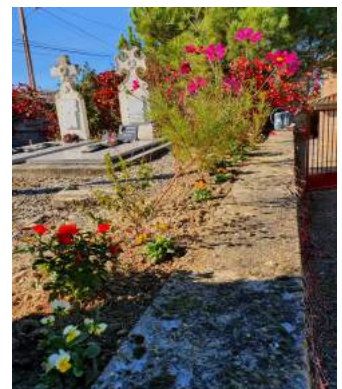
▪ Embellissement du cimetière de Saint Menne

La municipalité souhaite remettre en valeur le petit cimetière de Saint Menne par la mise en œuvre de petits travaux.



Ceux-ci ont débuté par la rénovation de la peinture du portail dans un magnifique rouge basque et la plantation d'une bordure fleurie à l'entrée du cimetière.

Les travaux se poursuivront petit à petit afin de maintenir et valoriser ce patrimoine communal.



Pascal BRANDO

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Lieu-dit Samazan
31480 BRIGNEMONT

06.17.71.88.18



ENVIRONNEMENT - RECYCLAGE

▪ Recyclage des textiles

Un conteneur Le Relais a été installé sur le parking, derrière l'église du village pour récupérer tous les textiles, chaussures, sacs et ceintures. Vous pouvez déposer ces articles propres et secs, dans des sacs fermés en séparant le textile des autres articles.

Le Relais, membre d'Emmaüs France, est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois locaux et durables. Les textiles en bon état sont réutilisés (en boutique solidaire, exportés ou utilisés comme chiffons d'essuyage) ou, s'ils sont trop abîmés, servent à la fabrication d'isolant. Seuls 3% des textiles collectés sont finalement incinérés pour produire de la chaleur.



ECOLE

Pour rappel, notre école fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune de Cox. Ce regroupement est géré par le SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) regroupant 11 communes qui gère également l'école de Cadours. Le SIVS est présidé par Didier LAFFONT, maire de Cadours, Jérôme BOUSSAROT en est le vice-président.



Dans l'école de Brignemont, deux classes sont prises en charge par le directeur, M. Olivier PETIT et par Mme Cécile CHAMAND pour un total de 48 élèves de niveau CE2, CM1 et CM2.

Dans le cadre de l'organisation en RPI, les 3 niveaux de maternelle ainsi que les niveaux de CP, CE1 et une partie des CE2 sont pris en charge à l'école de Cox.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, dans le respect du protocole sanitaire.

Comme l'année dernière, la salle des fêtes est réservée aux enfants en semaine pour le temps du repas du midi ainsi que pour les activités telles que le sport ou les jeux durant les temps scolaire et périscolaire.

Les temps d'activité périscolaire sont désormais gérés par un système d'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) toujours géré par le SIVS. Cette modification de fonctionnement n'entraîne pas de surcoût pour les familles (malgré l'affichage de la ligne sur la facturation du SIVS). Il permet une professionnalisation du personnel en charge des enfants et une habilitation par la DDCSPP (Jeunesse et Sports). Ce nouveau fonctionnement en ALAE est également conditionné par un Projet Pédagogique qui est encore en cours de construction et va pouvoir se mettre en place au cours de ce premier semestre.

Le premier conseil d'école du RPI Cox-Brignemont se déroulera le vendredi 12 novembre 2021. Le bilan de l'année passée sera évoqué ainsi que les orientations pour cette année.

BATIMENTS COMMUNAUX

▪ Eclairage de la salle des mariages

Les spots qui éclairaient la salle des mariages ont été retirés au profit d'un éclairage à LED plus économique et présentant une meilleure efficacité lumineuse.



▪ Diagnostic énergétique de la Salle des Fêtes et du lotissement communal

Afin de choisir les meilleures solutions pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux, la municipalité a demandé la réalisation d'un diagnostic énergétique par le SDEHG qui a mandaté l'entreprise ad3e conseil, en commençant par la Salle des Fêtes et les logements du lotissement communal.



Pour la Salle des Fêtes, la priorité concerne la toiture abîmée qui doit être changée. Ces travaux nécessaires seront également l'occasion d'installer des panneaux photovoltaïques permettant de produire de l'électricité.

Plusieurs options sont possibles pour réduire les dépenses d'énergie et seront étudiées pour tenir compte des contraintes et répondre au mieux aux besoins de la commune.

Des travaux de rénovation énergétique seront également programmés pour les 4 logements du lotissement communal dont la construction date des années 1970.



▪ Travaux dans l'église du village

L'église Saint Michel a bénéficié de quelques travaux intérieurs afin d'assurer la sécurité du bâtiment et la qualité d'accueil des fidèles.

L'installation électrique a été mise en conformité afin de répondre aux normes actuelles et l'éclairage a été remplacé par des lampes LED.

Un système de radiateurs à infra-rouge a également été installé afin de permettre le chauffage de l'église lors des offices.

Concernant l'église, d'autres travaux sont prévus en 2022, notamment la réfection de l'intégralité de la toiture (sauf la sacristie qui a déjà été refaite) mais aussi dans le beffroi, un renforcement de la poutre qui supporte les cloches et une remise à neuf de l'installation électrique.



CULTURE – SPORT

▪ **Comité des Fêtes** : Durant l'été, le Comité des Fêtes a organisé deux manifestations :

Samedi 24 juillet : Du vert et de la bière sur la place du village

La soirée irlandaise a été une réussite même si le Comité et Lovabio ont été un peu dépassés par l'affluence : plus de 250 participants et malheureusement, nous avons été obligés de refuser du monde.

Le groupe Irish Coffee Trio, originaires du Var, a tenu en haleine toute l'assistance avec sa musique irlandaise.



Samedi 11 septembre : Brignemont à l'heure réunionnaise



Un succès incontestable ! Plus de 170 personnes de tous âges avaient répondu présent sur la place du village pour cette soirée, animée avec maestria par Marc MICHEL, laissant la scène à plusieurs occasions au groupe « Zénésse Maronér » de Toulouse qui nous a fait découvrir la musique réunionnaise.



Le food truck « L'itinérant aux mille saveurs » a oeuvré toute la soirée pour nous faire apprécier la cuisine de l'océan indien de ce département français qui a réjoui les palais malgré une attente qui fut longue !

Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des participants et vous donne rendez-vous prochainement pour de nouvelles manifestations.

▪ **Spectacle acrobatique familial « Les TONY »**



Le mardi 12 octobre, la troupe « Les TONY » a fait une représentation dans la Salle des Fêtes. Nous avons assisté à une démonstration d'acrobaties, de contorsions, de jonglages, de sketches et de tours de passe-passe du clown, sans oublier le petit chien à qui il ne manquait que la parole et enfin les tourterelles.

Derrière les numéros présentés par cette famille du Lot et Garonne, nous devinons les heures de travail pour offrir ce spectacle qui a émerveillé la cinquantaine de spectateurs, petits et grands, pendant plus de deux heures.

Bienvenue aux nouveaux habitants

M. ECHARD - Mme Charlène GRUARIN et leur fille
M. et Mme CANOT-KESSORI et leurs enfants

CARNET

Mariage

Mme Clara Angelina DE VRIESE
et M. ONO Takuma

Décès

Mme Gilberte TOIRAC née JULIAN